

**Bernard Chevrier, *Lionel Chevrier : un homme de combat*,
Éditions L'Interligne, Vanier, 1997, 240 pages**

Marcel Gingras

Numéro 93, septembre 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/41923ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (imprimé)

1923-2381 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gingras, M. (1997). Compte rendu de [Bernard Chevrier, *Lionel Chevrier : un homme de combat*, Éditions L'Interligne, Vanier, 1997, 240 pages]. *Liaison*, (93), 31-31.

Bernard Chevrier,
Lionel Chevrier : un homme de combat,
Éditions L'Interligne, Vanier, 1997, 240 pages.

À une époque où l'enseignement de l'histoire compte si peu dans les programmes scolaires, l'auteur de **Lionel Chevrier : un homme de combat**, son fils Bernard, rend un grand service à ses contemporains et aux générations futures en déployant sous leurs yeux plusieurs pages de l'histoire politique du Canada et plusieurs, également, du monde franco-ontarien.

Bourreau de travail au tempérament vif, homme discipliné, orateur puissant d'une éloquence rare tant en anglais qu'en français, Lionel Chevrier a été un ardent défenseur du bilinguisme et ce, dès ses études de droit à Osgoode Hall, nous apprend l'auteur.



Député de Stormont, ministre fédéral, président de la Commission de la Voie maritime du Saint-Laurent, diplomate, homme d'une énergie remarquable, il a brillé partout où il est passé, partout où il a servi. Son arrivée sur la scène fédérale a été particulièrement remarquable. Élu dans Stormont, il devenait le premier Canadien français à représenter la circonscription à Ottawa et ce, avec une majorité de 2 406 voix, alors que ses

prédécesseurs avaient rarement obtenu plus de 500 voix de majorité. On était alors en 1935 et Chevrier faisait son entrée aux Communes en même temps qu'un ancien confrère d'Osgoode Hall, Paul Martin, élu dans Essex Est qu'il devait représenter jusqu'à sa nomination au Sénat, en 1968.

Il faudrait une bien longue recension pour rendre justice à cet ouvrage dont tout est à lire. Retenons deux traits importants de l'ancien ministre ; d'abord, sa fidélité aux causes qu'il a servies et à ses pairs de tous les milieux, notamment sa déclaration d'appui à l'endroit de John Turner dont des adversaires au sein-même du Parti libéral ont tenté de miner l'autorité dès l'instant où il est devenu chef et successeur de Pierre Elliot Trudeau.

Retenons ensuite la diplomatie et le tact dont il a dû faire preuve à titre de Commissaire général aux visites d'État, dans le cadre des fêtes du Centenaire de la Confédération. Accueillir des chefs d'État aux exigences variées et parfois fantaisistes commandait une forte maîtrise de soi. Jamais cette qualité fut-elle plus fortement mise à l'épreuve que lors de la visite plus ou moins avortée du général de Gaulle. Ce dernier ayant décidé de quitter abruptement le Canada après son « Vive le Québec libre ! », ce fut Chevrier qui, en vertu de son poste, dû l'accompagner à l'aéroport de Dorval où les civilités furent réduites au minimum. Aucun incident de l'Année du centenaire n'aura fait monter la tension politique à un si haut degré.

L'ouvrage de Bernard Chevrier intéressera tous les Franco-Ontariens, tous les mordus de politique, d'où qu'ils soient, et tous les amateurs d'histoire.

MARCEL GINGRAS

Marcel Martel, **Le deuil d'un pays imaginé,**
Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1997, 203 pages.

L'auteur se penche sur ce qu'il appelle les rêves, les luttes et la *déroute* du Canada français, en focalisant son regard sur « les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne » entre 1867 et 1975. Redoutable sujet s'il en est. Tout en reconnaissant les limites bien compréhensibles de son livre, Marcel Martel nous permet de prendre connaissance de nombreux faits et gestes entourant des personnes et des organismes qui ont joué un rôle dans l'histoire de la francophonie canadienne. Ainsi, l'Association canadienne-française d'Éducation de l'Ontario (fondée en 1910, aujourd'hui l'ACFO), le Conseil de la Vie française en Amérique (créé en 1937) et l'Ordre de Jacques-Cartier (1927-1965) occupent une place importante dans le livre, en rapport notamment avec les États généraux du Canada français qui se tinrent en trois phases : 1966, 1967 et 1969.

Les rêves des Franco-Canadiens sont relativement bien connus mais la nature des luttes menées dans le passé, qui se trouvaient à traduire ces rêves, le sont beaucoup moins. D'entrée de jeu, il faut dire que l'on semble tenir pour acquis dans divers milieux qu'il y avait, avant 1967, un Canada français pan-canadien *plus qu'imaginé*, ce qui pourrait expliquer l'emploi du vocable « rupture » en relation avec la prise de conscience dans les années 1960 des écarts qu'il y avait entre les communautés francophones dispersées à travers le pays, leurs visions des choses et leurs objectifs. Le tableau que brosse l'historien nous permet de deviner quelques-unes des causes autant de la « *déroute* » du *Canada français tel qu'il était imaginé* par certains autrefois, que de la « rupture » présumée, aux États généraux de 1967, entre le Québec et les francophones d'ailleurs au pays. La démonstration de l'existence de la patrie évoquée n'a pas encore été faite toutefois, bien que la pensée de certains leaders et le réseau d'antan des organismes francophones témoigneraient en quelque sorte de sa réalité. Cependant, le réseau évoqué, de même que son ampleur réelle, sa force, son enracinement véritable, aux divers échelons, et sa cohésion, tout comme la qualité de ses objectifs et son efficacité, n'ont jamais été évalués rigoureusement.

L'ouvrage lance un superbe défi au lecteur, soit de saisir la signification et les dimensions des abondants faits qu'il présente, sans le bénéfice d'une grille d'analyse l'aidant à inscrire dans une juste perspective, d'une part, les rapports entre le Québec et les autres communautés francophones et, d'autre part, les opinions, revendications et modes d'action des uns et des autres au cours des années. Compte tenu de l'ampleur et de la complexité du sujet, serait-il loisible de se demander si l'histoire de ce type ne profiterait pas d'être décortiquée aussi par des équipes pluridisciplinaires incluant des historiens, politologues, sociologues, constitutionnalistes et spécialistes de l'évaluation de programmes et de résultats ?

L'auteur révèle bien utilement qu'il y a dans le domaine retenu des perceptions à aiguiser et des conclusions à préciser. Mentionnons en passant que c'est la Loi sur les langues officielles de 1988 et non celle de 1969 (p. 163) qui confie au Secrétariat d'État (aujourd'hui Patrimoine) un mandat à l'égard des langues officielles.

Marcel Martel a écrit un livre autant utile qu'intéressant. Il y a tracé de précieuses pistes de recherche pouvant servir à plusieurs équipes pluridisciplinaires. Son ouvrage est certes à lire en acceptant de relever le défi évoqué plus haut. — YVES BRETON